Régie de l'énergie Québec
800, rue du Square-Victoria, bur. 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3888-2014 (rencontre préparatoire)

Date : 20 janvier 2015

HEURE	REMARQUES
8 h 32	Début de la rencontre préparatoire
8 h 32	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audiencière
8 h 33	Remarques préliminaires du régisseur Me Lise Duquette, sur le déroulement de la rencontre préparatoire et qui portera sur les sujets suivants : 1. Mandat du procureur du Transporteur 2. Temps annoncé pour la présentation de la preuve 3. Temps annoncé pour les contre-interrogatoires 4. Temps annoncé pour les plaidoiries
8 h 35	Question de Me Duquette à Me Yves Fréchette (HQT) au sujet de la planification de l'audience
8 h 38	Remarques préliminaires de Me Éric Dunberry (HQT) au sujet de la planification de l'audience
8 h 46	Question du régisseur Mme Louise Pelletier à Me Dunberry au sujet de la durée de la plaidoirie du Transporteur
8 h 51	Demande de clarification de Me Duquette à Me Dunberry au sujet de la durée des contre-interrogatoires annoncés par le Transporteur
9 h 08	Me Duquette informe les parties que le calendrier prévu de l'audience sera sujet à réévaluation en cours d'audience, dans un souci d'équité procédurale tant pour le Transporteur que pour les intervenants
9 h 11	Représentations par Me Hélène Sicard (UC), qui indique qu'elle s'objectera à toute question qui aurait pu être transmise à l'attention de son client sous forme d'une demande de renseignements
9 h 14	Représentations par Me André Turmel (NLH), qui demande à ce que les portions de la preuve auxquelles le Transporteur pourrait s'objecter soient mentionnées à l'avance ainsi que les motifs d'objections relatifs à celles-ci
9 h 19	Question de Me Duquette à Me Dunberry au sujet de la preuve de NLH et demande si les documents peuvent être déposés à l'avance
9 h 23	Représentations par Me Turmel au sujet des documents qui pourraient être déposés à l'avance au soutien de la preuve du Transporteur, hormis les présentations PowerPoint
9 h 24	Représentations par Me Dunberry qui s'objecte à cette demande de dépôt
9 h 26	Représentations par Me Pierre Pelletier (AQCIE-CIFQ) au sujet de la possibilité de plaider par écrit suite à la longue plaidoirie annoncée par le Transporteur
9 h 28	Représentations par Me Steve Cadrin (FCEI) relativement à la durée et au type de plaidoirie du Transporteur et de la possibilité d'avoir les présentations PowerPoint du Transporteur d'avance
9 h 37	Représentations par Me Paule Hamelin (EBM) qui appuie Mes Turmel et Cadrin concernant la demande de dépôt des documents de soutien à la preuve du Transporteur à l'avance
9 h 38	Pause, reprise de la rencontre préparatoire dans 5 minutes
9 h 48	Reprise de la rencontre préparatoire

Régie de l'énergie Québec
800, rue du Square-Victoria, bur. 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3888-2014 (rencontre préparatoire)

Date : 20 janvier 2015

HEURE	REMARQUES
9 h 48	Représentations par Me Dunberry concernant l'ordre de présentation de la preuve des intervenants, suggérant notamment que ceux dont les preuves sont plus « lourdes » aient la possibilité de passer avant les autres, également concernant la durée de la plaidoirie du Transporteur, de la capacité ou non de produire les présentations PowerPoint à l'avance et de la demande traduction simultanée
9 h 58	Commentaires de Mme Pelletier du droit de Me Dunberry de présenter sa plaidoirie oralement
10 h	Représentations par Me Turmel au sujet de la demande de traduction simultanée
10 h 02	Représentations par Me Sicard qui indique qu'elle n'a pas d'objection à ce que les preuves des intervenants ayant des experts, et sont donc plus longues, puissent être présentées en premier
10 h 03	Remerciements et fin de la rencontre préparatoire
	, greffière-audiencière

PROTOCOLE D'OUVERTURE
RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 20 JANVIER 2015

DOSSIER : R-3888-2014

Demande du Transporteur relative à la politique d'ajouts au réseau de transport

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Me Lise Duquette (Présidente de la formation), M. Laurent Pilotto et Mme Louise Pelletier**

Le procureur de la Régie est : **Me Jean-François Ouimette**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE
Représentée par Me Éric Dunberry ✓ présent

Les **intervenants** sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)
Représentée par Me Stéphanie Lussier absente

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUEBEC (AQCIE/CIFQ)
Représentée par Me Pierre Pelletier ✓ présent

ÉNERGIE BROOKFIELD MARKETING S.E.C. (EBM) ✓ présente
Représentée par Me Paule Hamelin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)
Représentée par Me Steve Cadrin ✓ présent

NEWFOUNDLAND AND LABRADOR HYDRO (NLH)
Représentée par Me André Turmel ✓ présent

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)
Représenté par Me Hélène Sicard ✓ présente

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

_____

_____

_____

_____

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de la rencontre préparatoire. Merci.

Début : 8h32 **Dîner :** —— **Reprise :** —— **Fin :** 10h03